

Guinée Graciée, l'amie
de Siaka Touré a laissé son or et ses dollars
à Conakry.

Fin de l'aventure de la belle Monique

ANDRÉ PAYENNE

Monique Goubet, libérée le 9 février 1985, a rejoint Bruxelles dès le lendemain. En grand boubou blanc (« *Par fidélité à l'ancien régime* », dit-elle), le verbe plus haut que jamais. Mais sans son or ni ses diamants. Il y a quelques mois, *Jeune Afrique* avait évoqué (voir n° 1222) la figure mystérieuse de cette égérie de Siaka Touré, l'ancien commandant du camp Boiro. D'abord assignée à résidence à l'hôtel de l'Indépendance de Conakry pour ses relations avec l'ancien régime et pour ses trafics multiples, cette Européenne à la longue chevelure noire, aux yeux bleu-vert délavés, au sourire triste, à l'identité et à la nationalité indéterminées, apparaissait comme une aventurière de classe internationale et une intermédiaire aux dents longues.

Un nom et cinq nationalités

Au moment de sa première arrestation, au début d'avril 1984, elle avait sur elle près de 8 000 dollars et quatre kilos d'or environ ; et elle disait alors crânement qu'elle ne quitterait Conakry qu'en compagnie de son ami Siaka, pour lequel elle avait un attachement certain, puisqu'elle disait à la cantonade qu'elle était prête à verser trois millions de dollars pour obtenir sa libération. Elle-même allait être relogée à l'hôtel jusqu'à mi-mai, puis définitivement arrêtée.

Monique Goubet voyageait avec cinq passeports, portant tous la même identité mais lui attribuant fort officiellement les nationalités hollandaise, belge, allemande, israélienne et... palestinienne ! En fait, sa véritable nationalité est celle des Pays-Bas, mais elle résidait à Bruxelles. Sans doute est-elle née près de la zone frontalière avec l'Allemagne, dans l'un de ces petits villages qui furent successivement hollandais et allemands pendant la guerre, à la libération puis lors d'un accord frontalier entre les deux pays en 1950. Quoi qu'il en soit, après avoir tenté sa chance comme Belge (mais l'entrevue avec l'ambassadeur de Belgique à Conakry se passa fort mal, au

point qu'elle lui sauta quasiment à la figure), elle a sagement recouru aux services des Hollandais, dont l'ambassadeur (basé à Abidjan) lui a rendu visite début décembre dernier. Le gouvernement hollandais était d'ailleurs préoccupé par cette affaire, au point que des députés avaient interpellé le cabinet à son sujet.

Monique Goubet ne manquait pas d'aplomb : elle qui avait servi d'intermédiaire pour les petites et peut-être grandes « affaires » d'or et de diamants des proches de Sékou Touré, elle qui avait été si proche, pour le moins, de l'ancien commandant du camp Boiro, n'hésitait pas à faire appel à l'opinion internationale en invoquant les violations des droits de l'homme commises, d'après elle, par les nouveaux dirigeants. Elle écrivait de nombreuses lettres à ses amis et relations à l'étranger pour narrer sa triste épopée. Il est vrai que les autorités guinéennes avaient commis une erreur.

Aussitôt après sa condamnation (à trois ans de détention) le 26 novembre dernier (elle se plaint de n'avoir pu prêter serment sur la Bible !), après plusieurs mois de résidence surveillée en hôtel ou en villa (la villa Andrée, du nom de l'ancienne présidente) et trois mois plus sévères dans la prison civile de

Une promenade en voiture

Conakry, elle est amenée chez le ministre de la Justice Hervé Bangoura, qui lui annonce qu'en fait, elle a été graciée et qu'elle n'aura pas besoin de faire trois années de prison, tout au plus de respecter les trois années d'interdiction de séjour dont sa condamnation était assortie. Après quelques démarches, elle est amenée à l'hôtel, où elle occupe la chambre 411. Elle range ses affaires, prend une douche (la première depuis plusieurs mois), se prépare à un proche départ. Mais voilà que le même ministre de la Justice vient la chercher. Selon Monique Goubet, « *il était en civil alors que j'avais toujours vu tout le monde en uniforme ; il était seul, sans garde du*

corps ; il me proposa de partir en voiture avec lui, ce que j'ai malheureusement accepté. Dix minutes plus tard, nous étions de nouveau à la porte de la prison où il ordonna de m'enfermer dans la même cellule que j'avais quittée le même jour. »

En fait, à la fin de l'année, sa situation s'est améliorée quelque peu ; on lui a fourni des meubles, une lampe, de quoi écrire (ce dont elle use abondamment) ; ses repas lui furent apportés d'un restaurant.

On a expliqué à Monique Goubet que le ministre de la Justice s'était trompé en lui annonçant sa grâce immédiatement après sa condamnation, car seul le chef de l'Etat a le droit de grâce et il n'avait pas donné son accord...

« Je resterai en blanc »

L'accord a dû être finalement donné. Les Guinéens ont même dû vouloir se débarrasser de la « belle et furieuse Monique » puisque, de sa prison, elle a été conduite à l'aéroport. Elle est libre et elle se promet de parler.

Elle a du reste commencé. « *On m'a fait beaucoup de promesses à ma sortie de prison, nous a-t-elle dit. On m'avait promis 400 000 dollars en contrepartie de 18 kilos d'or qu'on m'avait saisis. L'argent devait m'être remis à l'aéroport. Je n'ai rien eu. On m'avait promis un billet d'avion. J'ai dû payer moi-même mon retour à Bruxelles. »*

Mais ses véritables révélations figureraient dans un livre qu'elle a commencé à écrire en prison. Elles concernent ses rapports avec le régime de Sékou Touré : « *J'étais en relations d'affaires avec Siaka et avec le président, confirme-t-elle volontiers. Tout le monde était au courant. Aucune femme d'ancien ministre n'a été arrêtée. Pourquoi m'a-t-on arrêtée, moi ?* » Quand on lui fait remarquer que, précisément, elle n'était pas femme de ministre, mais seulement « l'amie du ministre », elle s'insurge et dit crûment : « *Je n'ai couché avec aucun des anciens dirigeants ! Pourquoi m'a-t-on arrêtée ?* » et de continuer, sur sa lancée : « *J'ai dit à Lansana Conté [chef d'Etat actuel] que je n'accepte pas la deuxième République. Moi, je suis fidèle au président Sékou Touré. Et je le montre : je resterai toujours habillée en blanc, comme au temps de Sékou. »*

Quand on lui fait remarquer que le boubou blanc n'est pas exactement ce qu'il faut en plein hiver à Bruxelles, elle tonitruait : « *Je n'ai pas froid. Je n'ai jamais froid.* » Madame Monique n'a en tout cas pas froid à ses yeux de braise. Elle parlera. Peut-être, enfin, saura-t-on tout sur la fortune du clan Sékou. ❧